

LE TRAIT D'UNION

de
Saint-Sever de Saintonge



FEVRIER 2024 - n° 70



Le Mot du Maire



Chers concitoyens,

Janvier est un mois particulier, d'abord c'est le premier mois de l'année... ensuite, malgré les malheurs du monde ainsi que nos soucis personnels, c'est toujours et plus que jamais, essentiel de faire des vœux pour soi et pour les autres (encore faut-il les tenir).

Une bonne façon de prendre le contre-pied de la morosité ambiante ; mais surtout d'envoyer une multitude d'ondes positives. Car quoi de mieux que les peuples qui s'envoient des pensées d'amour quelles que soient les situations !

Même si la quantité va décroissant au fil du mois, la qualité et la sincérité des vœux restent intactes. Ne pas se sentir coupable de ressentir du bonheur parce que d'autres sont dans la souffrance, ne pas baisser les bras, continuer contre vents et marées à souhaiter des merveilles aux autres.

Sans être miraculeux, ce petit geste peut changer beaucoup plus de choses que l'on imagine !

Le conseil municipal et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à toutes et tous mais également à vos familles et à toutes celles et ceux qui vous sont chers.

Le Maire

Pierre HERVE



COMMUNE NOUVELLE / St-Sever-Rouffiac ou Rouffiac-St-Sever

Le 03 février 2024 à 10h, les habitants de nos deux communes étaient conviés à une réunion publique d'informations et d'échanges autour du projet « **Commune Nouvelle** ».

Préambule

A l'initiative de Pierre HERVE, (maire de la commune de Saint-Sever de Saintonge), le 11 décembre 2021, les équipes municipales de Colombiers, Montils, Rouffiac et St Sever ont pu participer à une formation concernant le concept de « **Commune Nouvelle** ». Formation dispensée par Maître GROSSIN-BUGAT, avocat à Bordeaux, spécialiste du sujet.

Objectifs principaux du dispositif :

- Mutualisation des ressources (personnels et équipements communaux), de chaque commune pour en améliorer les stratégies d'organisation. Les maîtres mots étant le **partage de compétences et de moyens**.
- Maintien, amélioration et développement des services publics (école, poste, services médicaux, salle des fêtes, commerces locaux ...)

Finalité du dispositif :

- Mieux exister dans l'intercommunalité,
- Conserver, Développer l'offre de service public,
- Bénéficier des aides financières de l'État non négligeables en soutien du projet de **Commune Nouvelle** auquel il est très attaché.



Une réflexion de nos communes s'engage.

La première étape étant de réaliser un diagnostic de la situation globale de chaque commune.

Après plusieurs mois de travail et de réflexion, David MUSSEAU (maire de Rouffiac) et Pierre HERVE (maire de St-Sever) souhaiteraient s'engager dans ce projet. Les autres communes ne faisant pas ce choix pour l'instant.

Deux étapes sont essentielles :

- Informer les personnels communaux respectifs, (ce qui a été fait le 18 octobre 2022 à Rouffiac).
- Informer les habitants en organisant une réunion publique (ce qui a été fait le 03 février 2024)

Réunion du 03 février 2024 à la salle des fêtes de Rouffiac

Suite à un accueil convivial offert par la commune de Rouffiac (via son Maire, David MUSSEAU), Pierre HERVE, ouvre la séance par un discours de présentation de l'engagement commun des deux communes :

*« Avant tout, créer une commune nouvelle, c'est faire bouger la géographie et se protéger dans un destin commun tout en conservant les identités communales préexistantes pour faire « **comme 'une** ».*

Pour réussir, la volonté de créer une commune nouvelle doit reposer sur un véritable projet de territoire élaboré au sein d'un bassin de vie.

Préparer l'avenir en mutualisant les moyens par une solidarité dans les recettes et les dépenses afin de poursuivre les projets d'investissements et de maintenir les services publics »

Pierre HERVE



A la suite, de la présentation technique de Maître GROSSIN-BUGAT, un échange avec des questions posées par les habitants a permis à ceux qui le souhaitaient de s'exprimer et de donner leur avis sur le projet « **Commune Nouvelle** ». Ces échanges ont été conviviaux et constructifs.

Informations importantes

A ce jour, Mrs les maires de Rouffiac et de St-Sever sont engagés pour ce projet, mais ils ne le feront pas sans l'accord des habitants. Bien que la loi ne leur propose pas de faire un referendum, ils tiendront compte de l'avis de la population.

Une boîte sera disposée dans les deux mairies afin de recueillir l'avis de chacun d'entre vous pour ce projet.

Sera aussi mis à disposition en mairie et sur le site internet de la commune, de St Sever, le document technique de Maître GROSSIN-BUGAT, permettant à tous d'être informé et de mieux comprendre les enjeux.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

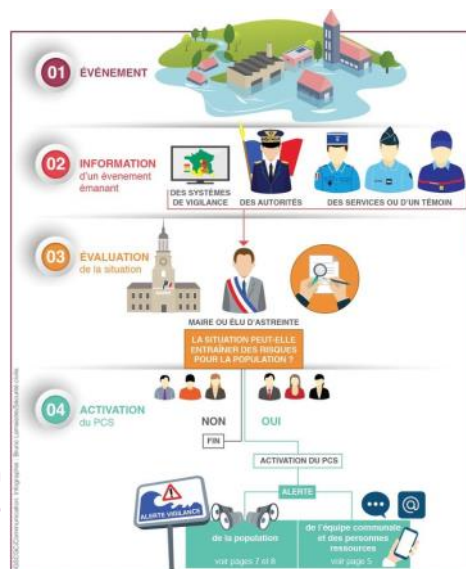
Réunion pour la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à Saint-Sever de Saintonge

Le 30 Novembre 2023 s'est déroulée à la salle municipale de Saint-Sever de Saintonge, la deuxième réunion publique d'information, concernant la mise en place du plan communal de sauvegarde (PCS)

Animée par M Bruno Ferrari, conseiller municipal en charge de la sécurité sur la commune, cette réunion avait pour objectif d'expliquer ce qu'est un PCS, comment fonctionne FR Alerte et de répondre de façon détaillée aux questions que se posent les Saint-Severins.

Le PCS est un outil conçu et mis en place à l'échelle communale sous la responsabilité du maire. Il permet en cas de catastrophe majeure de proposer une réponse de proximité adaptée afin de mieux protéger la population.

Il s'agit d'analyser les principaux risques sur la commune, en l'occurrence inondations et tempêtes, de répertorier le matériel à disposition, et de recenser les personnes (élus, agents communaux, bénévoles...) pouvant intervenir en cas de problèmes. Une cellule spécifique est mise en place au niveau de la mairie et M. Ferrari a demandé à tous ceux qui le souhaitent de s'inscrire en signalant dans quel domaine ils pouvaient intervenir (déblaiement des voies de circulation, transport, visites à domicile...)



Puis il a expliqué à tous le fonctionnement de l'outil **FR-Alerte** mis en place en juin 2022. Un signal spécifique annonçant un message d'alerte préventive est envoyé automatiquement à tous les habitants d'un secteur géographique donné (via leur téléphone portable) afin de les prévenir d'un danger imminent.

La notification est systématique sans aucune installation préalable.

Ensuite une information sur l'usage du défibrillateur a suivi. Avec l'aide d'un mannequin, l'assistance a pu voir de façon précise quels sont les gestes à effectuer et où placer les électrodes. De nombreuses questions ont été posées ensuite, permettant de répondre à des interrogations personnelles. **Positionné récemment sur le mur extérieur de la salle associative, cet appareil est désormais accessible à tous.**



M. Ferrari a proposé alors à toutes les personnes volontaires de s'inscrire :

- soit à une **formation PSC1**,
- soit plus succinctement à une **information sur les gestes qui sauvent**.

Il a insisté sur le fait qu'un **plan communal de sauvegarde est un outil vivant**, qu'il doit évoluer en fonction des circonstances et des personnes et être régulièrement réactualisé. **L'objectif de sa mise en place étant de rassurer, d'éviter les réactions de panique et de s'organiser.**



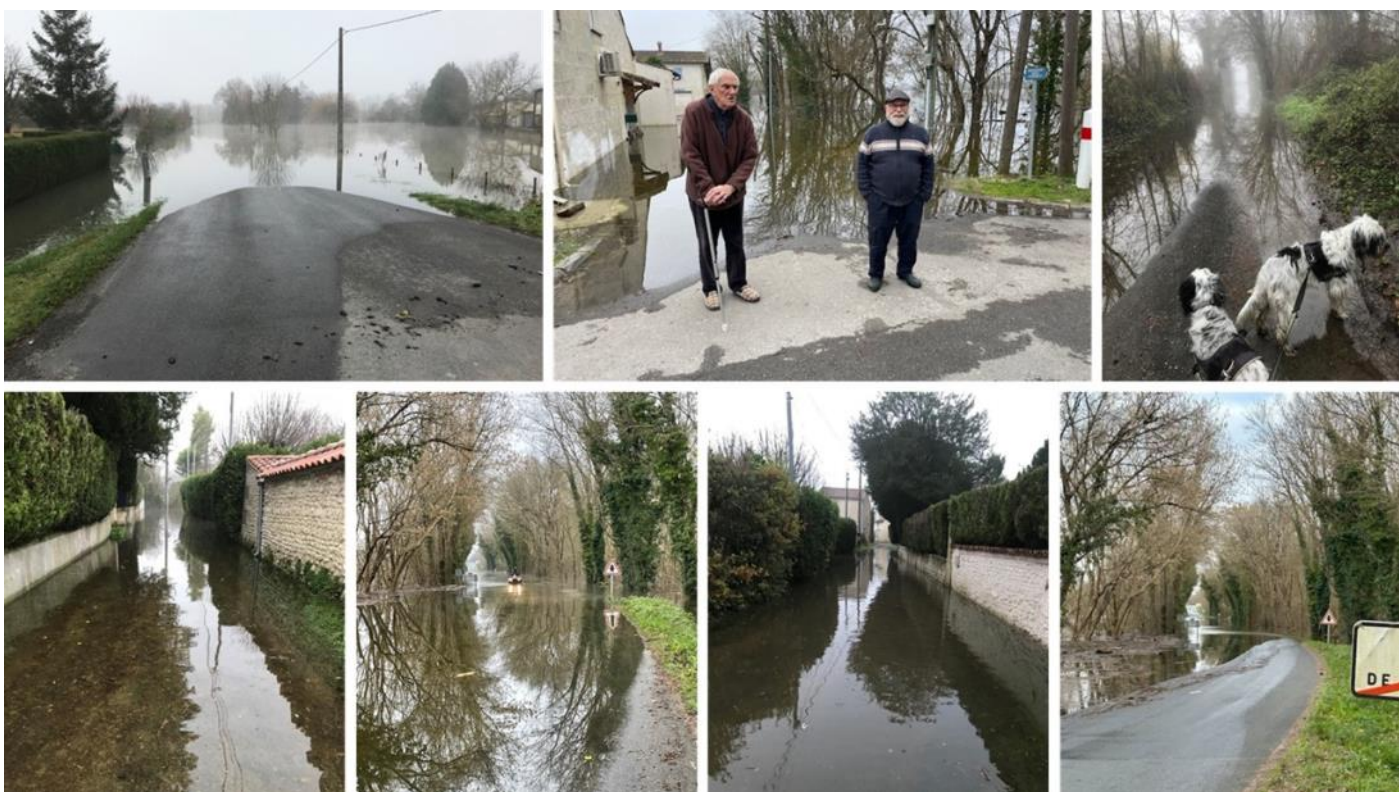
La prochaine réunion d'information est prévue **au printemps 2024**.

Tempête CIARÁN et DOMINGO

Tempête **CIARÁN** le 2 novembre suivi de la Tempête **DOMINGO** le 5 novembre.



Inondation - Beillant, 4 routes, chez Fruger, la Foussade...



PLUi - Quelques Nouvelles

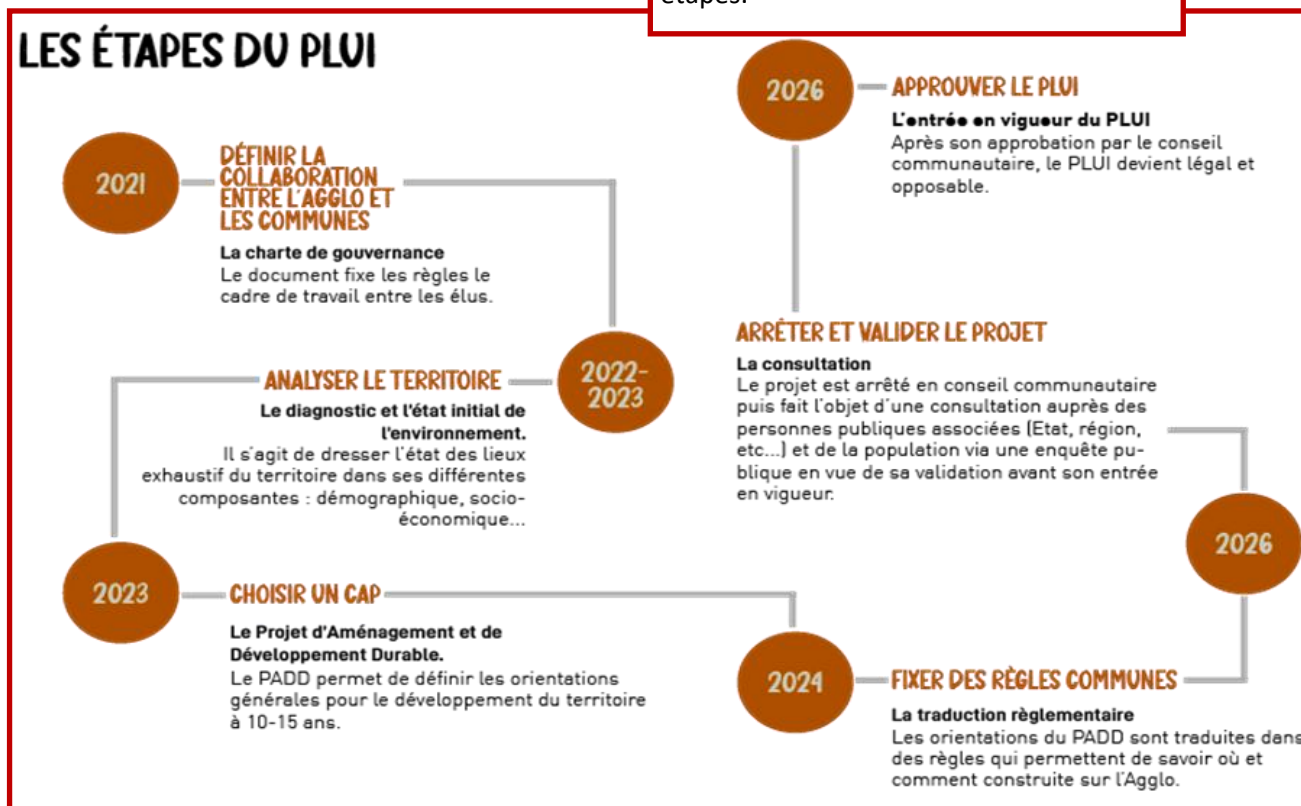
Qu'est-ce qu'un P.L.U.I ?

Plan local d'urbanisme intercommunal : il permet la même politique d'aménagement pour l'ensemble des 36 communes de l'agglomération de Saintes en un seul et même document, mis en conformité avec le S.C.O.T. (schéma de cohérence territoriale).



Où en est-on ?

Le PLUI avance et **devrait se terminer avant la fin des mandats municipaux de 2026**. Ci dessous le schéma des différentes étapes.



Attention !!

La tendance est à la diminution, nous invitons les personnes ayant des projets sur des terrains constructibles à les réaliser avant 2026. Nous savons déjà que pour toutes les communes, la surface et le nombre de terrains classés en zone U vont diminuer !!!!

.....



**SAINT-SEVER solidaire
pour la lutte contre
le CANCER du SEIN**



Cérémonie du 11 Novembre 2023

11 Novembre : la Flamme du souvenir, « symbole de l'éternité », fête ses 100 ans



Tombe du Soldat inconnu, vers 1930 — © S.H.D.

Le 11 novembre 1923, à 18 heures, André Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, allumait pour la première fois la Flamme du souvenir. Depuis, elle ne s'est jamais éteinte.

Le souvenir se construit au lendemain de la Grande Guerre, plus de 1,4 million de soldats sont morts. La France est meurtrie. La population a besoin de se réunir autour de symboles forts comme le Soldat inconnu. Son anonymat le rend universel : personne ne connaît ni son grade, ni son origine sociale, ni sa couleur de peau, ni sa religion... Il représente tous les Français morts au combat. La tombe de ce Soldat inconnu est installée sous l'Arc de Triomphe le 28 janvier 1921. Cet emplacement symbolique ne permet plus aux armées de défilé de nouveau sous l'Arc, comme un point final au défilé de la Victoire du 14 juillet 1919. Cela marque l'espoir de ne plus jamais revivre une guerre aussi sanglante.



A Saint-Sever, ce 11 novembre, élu(e)s, militaire, ancien combattant et citoyens étaient présents pour commémorer ce 100^{ème} anniversaire. Après l'allocution de Monsieur le maire, une minute de silence a été respectée à l'issue de l'appel des morts réalisé par Raphaël, s'en est suivi l'hymne national entonné par toute l'assemblée. Un pot de l'amitié, préparé par la commission loisirs et offert par la Mairie a réuni l'ensemble des participants.



Jean-François Favre devant l'une de ses œuvres à l'Eglise de Saint Sever

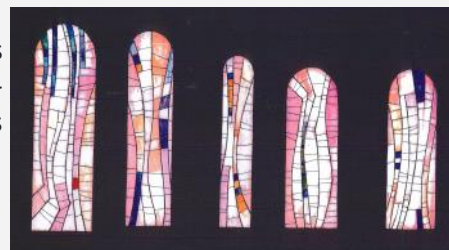
Saint-François d'Assise transmet un message d'amour est de paix

Jean-François FAVRE nous a quittés le 17 novembre dernier, laissant un très bel héritage artistique et notamment plusieurs œuvres offertes à Saint-Sever de Saintonge.

Il avait dessiné dernièrement de nouveaux vitraux pour notre église.

Une boîte à dons a été mise à disposition à l'issue de la cérémonie de ses funérailles à l'abbaye aux dames et tout est mis en œuvre par la commune pour compléter la somme obtenue jusqu'à obtention du montant nécessaire à leur mises en place.

Vous pouvez y participer en vous manifestant auprès des services de la mairie.



Informations



Karine RESSOUCHE

a démissionné du conseil municipal suite à des ennuis de santé ; le nombre de conseillers est désormais de 12.

Merci à Karine pour son investissement depuis 2020, nous lui souhaitons une bonne continuation.



Élection européenne

L'élections européenne aura lieu à St-Sever le **dimanche 9 juin 2024**.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 3 mai.



SNCF

Nouvel arrêt en gare de BEILLANT sur la Ligne 16 du TER Angoulême / Saintes / Royan
depuis le 10 décembre 2023.

Dans le sens Royan / Angoulême :
Beillant => **un arrêt à 7h23 et un arrêt à 18h10**

Dans le sens Angoulême / Royan :
Beillant => **un arrêt à 7h02 et un arrêt à 17h39**

.....

Activité du Site internet de la Mairie



Relevé d'information du site Internet de la Mairie

adresse : <https://www.stsever17.fr/>

nombre de visiteurs en décembre 2023	685
nombre de pages vues	1458
pages les plus visitées	St Sever de Saintonge 362 Les Fermiers Charentais 129
pays d'origine des visiteurs	France 90,59 % USA 3,83 %

NETTOYONS LA NATURE

Le 23 septembre 2023 a eu lieu la réunion des bénévoles pour réaliser l'opération « Nettoyons la nature », toujours nécessaire hélas.

N'hésitez pas à venir les rejoindre, ils ne sont jamais assez nombreux, et le moment de convivialité offert à l'issue de la matinée permet échanges et rencontres.



Question posée à **Nathan 6 ans** :

Que penses-tu de cette action ?

La réponse est sans appel

« C'est bien, mais il ne faudrait pas attendre nettoyons la nature pour nettoyer la nature »

Amis pêcheurs, chasseurs, promeneurs, conducteurs ...

A méditer...

Le saviez-vous!

AUJOURD'HUI,
TOUS LES
EMBALLAGES
ET LES **PAPIERS**
SE TRIENT.



Respectons la nature et notre environnement !

Présentation des vœux 2024

Le 12 janvier à la salle des fêtes de Saint-Sever de Saintonge, M. le Maire Pierre Hervé a adressé ses vœux à l'ensemble des administrés en présence des Maires des communes de Courcoury, Dompierre sur Charente, Rouffiac, Montils et de la Major TRIMOLET de la Gendarmerie de Saintes.



LE CCAS - Goûter des aînés de la commune

Nos aînés ont été accueillis par la commission d'action sociale, pour un goûter, le 22 janvier 2024. Une jolie table était dressée, galettes des rois, cidre, chocolats, les attendaient. Une très bonne ambiance et quelques chansons de notre **Solange**.



Chacun et chacune sont partis avec un panier garni. Pour ceux qui n'étaient pas présents, le portage du colis s'est fait par nos bénévoles le lendemain, **Claudie, Lucette, Jean-Paul, Bruno, Jean-Michel, Anthony**, du temps bien rempli avec en retour des compliments et des sourires.

Géront'Autonomie AIDER 17



Le 22 septembre 2023 à ROUFFIAC, **AIDER 17**, association loi 1901, spécialisée dans l'aide à domicile, l'aide aux seniors, les portages de repas, l'entretien de la maison, le jardinage, la téléassistance, organisait le 22 septembre dernier avec l'aide du conseil départemental, deux ateliers gratuits sur les thèmes suivants :

- Alimentation
- Activité physique adaptée

SANDRA, diététicienne à Saintes, a ainsi proposé un QUIZ alimentaire permettant de réfléchir à l'influence du comportement sur le bien vieillir, à la nécessaire écoute des sensations corporelles et à l'interaction entre manger et bouger.

Ainsi doit-on diminuer sa portion de féculents et augmenter celle de légumes quand on est moins mobile.

De même doit on veiller à une bonne hydratation (au moins 1,5 l d'eau par jour en plus de celle contenue dans l'alimentation) pour éviter les malaises ou les maux de têtes qui peuvent découler des oublis de boire.

Une activité de 30 mn par jour minimum est nécessaire à toute personne normalement en forme, de même qu'un petit déjeuner équilibré (pain, beurre, fruit, yaourt et boisson) et une à deux portions de protéine par jour pour maintenir sa masse musculaire.

Dernier conseil : n'oubliez pas de prendre le temps de bien mastiquer votre repas, celui-ci doit durer au minimum 20 à 30 mn pour le permettre.

MANON, diplômée activité physique adaptée de l'association SIEL BLEU, avait préparé un petit parcours d'équilibre. L'activité physique, c'est la réalisation de mouvements du corps par la contraction des muscles augmentant la dépense énergétique. Il s'agit de faire correspondre ces mouvements aux capacités, aux besoins et aux envies de la personne, notamment lorsqu'il s'agit d'une personne fragilisée comme une personne âgée, une personne en situation de handicap ou une personne atteinte de maladie chronique.

La pratique d'une activité physique est fondamentale pour une bonne santé. Cette activité peut être adaptée à vos besoins et à vos capacités.



Cours collectifs ou particuliers pour tous publics, séances spécialisées en résidence d'accueil de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap, programmes à l'hôpital, ... Tout est possible ! **SIEL BLEU est présente dans tous les départements** et peut même venir chez vous (prise en charge à étudier par les mutuelles et complémentaires santé).

DÉPARTEMENT

Le mot de vos Conseillers départementaux

L'année 2023 aura été marquante, tant sur la scène internationale que sur le plan national avec les émeutes qui ont visé nos institutions, l'assassinat de Dominique Bernard, les tremblements de terre ou encore les inondations subies ces dernières semaines.

Dans ces épreuves, le Département garde le cap : réactivité, proximité sont nos maitre-mots pour être toujours plus efficaces, à vos côtés.

Puisque l'enfance et la jeunesse sont une priorité pour nous, nous avons lancé le Plan Jeunesse. Sous l'impulsion de notre Présidente, notre volonté est de proposer aux jeunes une ouverture aux autres et au monde. A destination des jeunes Charentais-Maritimes du 9 à 29 ans, ce plan est constitué de 60 mesures pour les accompagner dans tous les aspects de leur vie : la citoyenneté, le sport et la culture, la vie quotidienne et l'éducation, la santé et la prévention. Le Département permet aux jeunes de devenir cadet de la sécurité civile ou de la gendarmerie, de pratiquer une activité sportive ou culturelle via les chèques « sport et culture », il participe au déploiement de l'habitat intergénérationnel pour favoriser l'accès des jeunes à un habitat autonome, il met à disposition des distributeurs de protection menstruelle dans tous les collèges... Vous pouvez retrouver toutes les actions proposées sur : plan-jeunesse17.fr

En 2024, nous poursuivrons le déploiement de ce Plan Jeunesse qui sera agrémenté de nouvelles mesures, ainsi que celui du Plan Santé, pour que l'accès aux soins soit possible partout et pour tous.

Cette année sera marquée par le début de l'arrêt progressif de la solution cuivre par l'Etat pour les communications téléphone et l'accès à internet, ce chantier devrait se terminer en 2030. Le Département avait lancé le chantier colossal du déploiement de la fibre et il arrive à son terme à point nommé. Pour former aux outils et usages du numériques, le Département fait dons d'ordinateurs reconditionnés aux structures qui accompagnent les personnes qui en sont éloignées, il propose également des pass numériques, pour subventionner une formation et a mis en place une plateforme téléphonique d'aide en ligne : 0809 540 017. Le Département forme aussi ses agents : tous les personnels d'entretien et de cantine des collèges ont reçu une formation aux outils numériques.

Le Département continue de soutenir les communes dans leurs projets. Il est intervenu sur notre canton : à hauteur de 120 438 € auprès de la commune de Rioux, pour la construction d'un bâtiment accueillant une boulangerie et une pizzeria ou auprès de la commune de Colombiers, avec une subvention de 21 418€ pour la réfection de la toiture de la Mairie et de la salle des fêtes. Corne-Royal a reçu une subvention de 5 788 € à pour l'installation de voiles d'ombrage et de végétaux dans les cours des écoles et de 3 431 € à la Jard pour le remplacement des menuiseries et la pose de volets roulants à l'école. La commune des Gonds a reçu une subvention de 27 600€ pour l'aménagement d'un bâtiment dans le but d'en faire un gîte. Une aide a été attribuée à un médecin de Pisany pour suivre une formation « maitre de stage », qui va lui permettre d'accueillir des médecins-stagiaires. A Colombiers, il participe à hauteur de 9 114€ aux études et aux travaux des abords de l'église. Et à Thénac, il participe à la rénovation des bâtiments du foot pour 7 324€.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année 2023 et un excellent début d'année 2024 à vous et tous ceux que vous aimez.

Sylvie MERCIER

Vice-Présidente du Département

Maire de Thénac

sylvie.mercier@charente-maritime.fr



Alexandre GRENOT

Vice-Président du Département

Maire des Gonds

alexandre.grenot@charente-maritime.fr



Le Bonheur c'est si SAINTES



Le Bonheur c'est si Saintes !

Une marque pour renforcer l'attractivité d'un territoire à fort potentiel

L'Agglomération de Saintes a dévoilé le 11 octobre 2023, sa toute nouvelle marque de territoire : Le Bonheur c'est si Saintes. Une marque gérée par l'Agence d'attractivité de l'Agglomération de Saintes et animée en collaboration avec l'Office de Tourisme.

Remplie de richesses, l'agglomération de Saintes s'est dotée d'une marque de territoire à la hauteur de ses nombreux atouts. Héritage gallo-romain, patrimoine extraordinaire, paysages préservés, flâneries le long du fleuve Charente, dégustation de Pineau des Charentes ... elle représente un territoire-écrin qui se traduit dans une nouvelle marque : Le Bonheur c'est si Saintes !

Une marque comme un cri de ralliement

Marque légère et profonde à la fois, elle détourne une expression bien connue « Le Bonheur c'est si simple », un effet clin d'œil et une petite touche d'humour qui exprime un territoire empathique qui sonne comme une évidence... la nôtre.

Le Bonheur c'est si Saintes, c'est également la notion de qualité de vie. Une ville à la campagne où il y fait bon vivre et qui place l'agglomération au rang de territoire idéal pour vivre l'essentiel qui permet de s'épanouir, aussi bien dans le champ professionnel que personnel.

Le Bonheur c'est si Saintes se positionne comme un véritable porte drapeau commun qui permettra à chacun d'exprimer haut et fort sa fierté d'appartenance au territoire.

Une marque qui a vocation à être utilisée par tous !

Marque partagée et ouverte, commerçants, restaurateurs, TPE-PME, associations culturelles et sportives... tous les acteurs du territoire, quelle que soit la taille de la structure, peuvent devenir ambassadeur et participer au rayonnement du territoire grâce au club des ambassadeurs.

2 niveaux de partenariats sont proposés : un niveau ambassadeur (gratuit) et un niveau partenaire (payant) offrant droit à une palette d'outils et de services exclusifs. Réel réseau d'acteurs du territoire, fiers d'appartenir à l'Agglomération et de participer à son développement, ce club des ambassadeurs, est géré par l'agence d'attractivité et sera ponctué de plusieurs temps forts tout au long de l'année.

Parce que les succès sont encore plus beaux lorsqu'ils sont accessibles à tous, rejoignez le club des ambassadeurs en vous inscrivant sur www.lebonheurcestsisaintes.fr !



Focus sur l'Agence d'Attractivité

L'Agence d'attractivité est née d'un engagement intercommunal et d'une co-construction avec le monde économique. Véritable guichet unique collaboratif et autonome, l'agence est le point de contact unique pour les porteurs de projets, les nouveaux talents, les investisseurs et entreprises du territoire en mettant en place des actions concrètes pour renforcer l'attractivité de l'agglomération.

Son objectif ? Répondre aux besoins concrets des acteurs économiques par la mise en place de stratégies de promotion territoriale, de marketing territorial, de prospection et d'animation d'événements professionnels.

Contact : Agence d'attractivité de l'Agglomération de Saintes – 06 76 82 65 00 - contact@lebonheurcestsisaintes.fr – 12 Boulevard Guillet Maillet, 17100 SAINTES

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE

Les associations se penchent sur l'avenir

Après un bilan positif de l'année en cours, les associations saint-severines ont décidé de reconduire leurs actions et manifestations principales. La réunion du 9 octobre, en présence d'adjoints, élus et adhérents a confirmé la bonne santé des sociétés locales.

L'association Les Goules réjouies du comité des fêtes a annoncé par les voix de Nathalie Tiburce et Betty Grenon qu'elle reconduirait les repas dansants qui ont rencontré un franc succès, ainsi que les traditionnelles choucroute et sardinade en fonction des saisons. Se prépare activement la bourse à l'enfance du 22 octobre à la salle des fêtes.

La pétanque de Saint-Sever reconduira également les entraînements, concours mensuels et repas réservés à ses adhérents.

Marie-Sophie Ginguenaud, présidente, et Adrien Texier, vice-président des Amis des parents de l'école de Saint-Sever-Rouffiac, ont déjà prévu la fameuse randonnée semi-nocturne qui se déroulera sur le territoire de Rouffiac, les soirées dansantes et animations (concours de palets) ainsi que la fête de fin d'année scolaire. Un loto de Noël



Bonne ambiance à la réunion des associations du 9 octobre.

NADINE JULLIARD

avec spectacle choral des enfants de l'école est programmé pour cette fin d'année 2023.

L'association des aînés ruraux, les Teurjhous bitons, avec Aline Bidard, trésorière, et Gérard Krawczyk, vice-président, a annoncé que les activités hebdomadaires, marche et travaux manuels, ainsi que les bimensuelles après-midi jeux et repas, qui ont rencontré un réel engouement continueront. Les sorties bi annuelles, repas traditionnels ainsi que le concours de belote le seront également. Enfin, Aurélie Machefer, présidente

de Mon poker club, en plus des soirées d'entraînement hebdomadaire, renouvellera l'organisation d'un concours sur trois jours le premier week-end de juillet.

Sont prévus également l'action annuelle « Nettoyons la nature » et le traditionnel pique-nique communal organisés par la municipalité.

À noter dans les agendas : la bourse à l'enfance, vide-dressing, le dimanche 22 octobre, de 10 heures à 18 heures, salle des fêtes de Saint-Sever.

Nadine Julliard

Inscrivez-vous !

**Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?
gratuite et confidentielle**

Courses, démarches administratives, courts déplacements, petit bricolage, lecture de compagnie...

Contactez-nous par mail ou par téléphone :
mairie@stsever17.fr
05 46 91 02 65
06 08 04 30 94



Merci de tout cœur !
Pierre HERVÉ
Maire de Saint-Sever-de-Saintonge



Une initiative de

la Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT



VOISINS SOLIDAIRES
Les bons côtés d'être à côté

**Une heure par mois ?
Chacun d'entre nous peut le faire !**

- 1 Vous vous inscrivez sur le site st-sever-de-saintonge.lheurecivique.fr
- 2 Nous vous invitons à une visio de présentation du dispositif.
- 3 Nous vous proposons un court entretien téléphonique.
Deux façons d'agir, soit de manière organisée en fonction des besoins des associations, soit de manière individuelle vis-à-vis de votre voisinage.
- 4 Une ou deux fois par an, nous pourrions nous retrouver de manière conviviale pour nous connaître et partager nos expériences.

Je compte sur vous.
Merci de tout cœur !

Pierre HERVÉ
Maire de Saint-Sever-de-Saintonge

TÉLÉTHON 2023

Comme rapporté dans l'article du SUD-OUEST ci-contre, les associations de Saint-Sever de Saintonge se sont mises en ordre de marche pour réaliser le Téléthon 2023



« Une bonne organisation c'est la moitié du travail de fait ! »

Comme chaque année vous êtes venus nombreux le 9 décembre pour déguster le traditionnel Pot-au-Feu, mais surtout pour participer en apportant votre soutien à l'association du Téléthon. Comme chaque année, Mme Nicole PAVIE, après avoir rappelé les enjeux de la recherche et l'emploi de l'argent recueillis a remercié tous les participants et annoncé le montant de l'enveloppe des dons récoltés à Saint-Sever qui s'élève à **1914.20 €**.

Un grand bravo à tous pour ce noble objectif.



M. le Maire, aux côtés des responsables d'association et des cuisiniers, a remercié l'ensemble des acteurs et convives ainsi que son adjointe Frédérique Dupont, référente Téléthon.



Merci à tous pour votre grande générosité



SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE

Le Téléthon 2023 se prépare



Les associations s'unissent pour animer le 9 décembre, jour du Téléthon. N. J.

Une première réunion préparatoire à l'animation du Téléthon sur la commune de Saint-Sever-de-Saintonge vient de se dérouler à la salle communale des associations, en présence de Frédérique Dupont, adjointe au maire. Des élus et les représentants des associations, accompagnés de membres actifs, ont participé à cette réunion.

Tous mobilisés

Le traditionnel pot-au-feu et sa tombola sont prévus le samedi 9 décembre et 30 personnes sont attendues à midi. La préparation et la confection du pot-au-feu seront assurées par les Teurjous bitons, association des aînés ruraux représentée par Jean-Marie Barbaud, président.

Plusieurs bénévoles et représentants d'associations locales se sont positionnés sur d'autres actions pour la journée. L'APE, amis et parents de l'école de Saint-Sever - Rouffiac (avec Adrien Texier, vice-président), confectionnera des pâtisseries et desserts variés. La buvette sera tenue par le comité des fêtes Les Goules réjouies, sous l'égide de Nathalie Tiburce, présidente, et des gâteaux seront préparés. Enfin, l'association Mon poker club réalisera aussi plusieurs pâtisseries sur proposition de sa présidente Aurélie Machefer.

A noter sur les agendas : le marché de Noël aura lieu ce dimanche 19 novembre dans la salle des fêtes.

Nadine Julliard



En coulisse, après l'épluchage des légumes et la préparation de la viande, est venu le temps du casse-croûte pour le moral des troupes. Ils en avaient besoin car le plus dur était à venir...

« Il n'y a pas de bonne cuisine si au départ elle n'est pas faite par amitié pour celui ou celle à qui elle est destinée. »

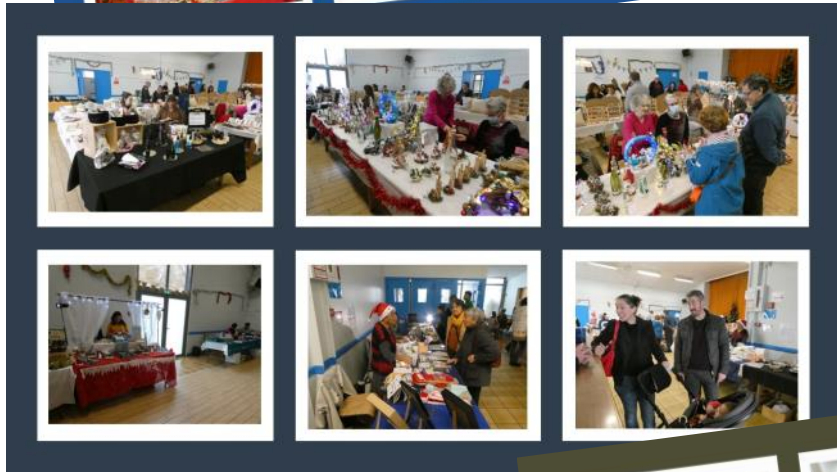
Paul Bocuse

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël organisé par la commission d'action sociale, s'est déroulé le 19 novembre 2023 de 10h à 18h. Une vingtaine d'exposants (dont 2 en extérieur) nous ont fait l'honneur de leur présence. Ils ont proposé leurs créations et produits : chocolat, miel, saucissons, ail noir, produits charentais et compositions artisanales dont celles de l'atelier des aînés et bien d'autres choses.



Une restauration sur place a permis aux exposants, organisateurs et visiteurs de profiter des pizzas, plats mexicains, huîtres, saucisses frites, sans oublier le vin chaud et autres boissons ainsi que les crêpes de **Roseline** et **Lucette** !



Le père Noël était là évidemment avec des friandises pour le plus grand plaisir des enfants

Ce fut une excellente journée, pour les exposants et les visiteurs. Merci à **Dominique** pour toutes les prises de contact.
Merci à tous les **bénévoles** pour leur investissement et leur bonne humeur.

« Alors on vous dit :
à l'année prochaine ! »



L'activité maquillage, pour les enfants et quelques adultes, animée par nos deux artistes **Claudie** et **Lydia**, a eu un franc succès.

LES AINÉS RURAUX - Assemblée générale

Le samedi 6 janvier s'est tenue à la salle des fêtes de Saint-Sever de Saintonge, l'assemblée générale des « **Teurjhous bitons** » association des aînés ruraux saint séverine. 90 personnes environ parmi les 120 adhérents étaient rassemblées pour assister à cette réunion, en présence de M. Pierre Hervé, maire de Saint-Sever et de Mme Frédérique Dupont, adjointe au maire



Après le renouvellement des adhésions, M. Jean-Marie BARBAUD, président de l'association a introduit la séance en souhaitant à tous une excellente année 2024. Il a ensuite remercié M. le

maire et son équipe, ainsi que toutes les personnes présentes, membres du bureau, bénévoles et adhérents pour leur implication et leur soutien. Puis a suivi une minute de silence, en hommage à deux membres de l'association trop tôt disparus en 2023.

M. BARBAUD a rappelé à tous les valeurs et objectifs qui fédèrent les Teurjhous bitons : entente, entraide, partage et plaisir de se retrouver pour passer ensemble des moments agréables et conviviaux.

Mme Janine JACQUET, secrétaire, a lu le rapport d'activités mentionnant les divers événements et ateliers organisés au cours de l'année écoulée. Plusieurs dizaines de personnes ont participé à chaque manifestation, que ce soit les repas partagés (choucroute, entrecôte, moules/frites...), les déjeuners spectacles (cabaret de Nantilly, ou démonstration équestre aux Mathes), les concours de pétanque, le téléthon (cuisine, vin et préparation de lots...), ainsi que les divers ateliers (travaux manuels, jeux de cartes).

La trésorière, Mme Aline BIDARD a poursuivi la séance, en présentant de façon détaillée le bilan financier 2023 qui est à l'équilibre. Elle souhaite en outre qu'en 2024 l'atelier de travaux manuels puisse s'autofinancer et que la vente des objets confectionnés paie l'achat des fournitures. Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

Trois des quatre membres sortant du conseil d'administration se sont représentés. Celui-ci est donc actuellement constitué en complément de M. BARBAUD, président, de Mme JACQUET, secrétaire, Mme BIDARD, trésorière, M. Gérard KRAWCZYK, vice président et Mmes Claudie MARIE et Roseline GUILBERTEAU, respectivement secrétaire adjointe et trésorière adjointe.



Pour terminer la séance, M. BARBAUD a tenu à mettre à l'honneur M. et Mme DEMENIER, membres de l'association depuis plus de vingt-cinq ans

Il a également rappelé qu'**une boîte à idées attendait toute nouvelle initiative.**

M. le maire a conclu cette assemblée générale en présentant à tous, ses vœux de bonne année et bonne santé et en remerciant tous les participants. Le pot de l'amitié offert par l'association a clôturé agréablement cette après-midi à la fois conviviale et studieuse.



Repas de fin d'année

Le repas des Theurjous Bitons du 25 Novembre 2023 s'est déroulé non sans surprise...

La salle des fêtes se remplit et l'ambiance se crée. Sourires, poignées de main, embrassades, échanges et rigolades... que de plaisirs pour Jean-Marie et son équipe de voir nos aînés joyeux et heureux pour ce moment de partage qui marquera la fin de l'année!



Les Catherinettes de St-Sever

L'excellent repas (*on ne le dira jamais assez*) concocté par Philippe GUILLAUD restaurateur / traiteur du restaurant l'Amaryllys à Courcoury, a ravi une fois de plus nos aînés qui se sont délectés.

Mais tout n'était pas dans l'assiette...

Quelle ne fut pas la surprise lorsque la joyeuse équipe des Catherinettes, que vous reconnaitrez, parées de leur chapeau et déguisement, a fait son apparition au beau milieu du repas.

Inutile de dire qu'elles ne sont pas passées inaperçues. Ce clin d'œil aura rappelé à certains des souvenirs de jeunesse.

Vous l'avez compris ce fut un après-midi assuré et très drôle.



Mais encore !

SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE
Les aînés au cabaret



Les Theurjous Bitons, aînés ruraux de Saint-Sever, se sont retrouvés au cabaret de Nantillé. Cette escapade a eu lieu début novembre entre rires et bonne humeur pour les 44 adhérents en go-guette ! Le repas et le spectacle furent très appréciés des anciens. « À quand le prochain ? » disent-ils déjà.



Compositions
décoration de table



Catherinettes : jeunes femmes de vingt-cinq ans ou plus encore célibataires.

Ci contre : deux catherinettes, coiffées de chapeaux extravagants, à Paris en 1909

« Rires, joie et convivialité, un président et ses membres heureux ... »



LE COMITÉ DES FÊTES

Assemblée générale



Après la présentation des bilans (financier, d'activités et moral) devant une assistance assidue mais modeste, la présidente a procédé à l'appel à candidature. Monsieur **Richard SACQUÉPÉ** s'est manifesté à cette occasion et a été élu au conseil d'administration.

Le partage du verre de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.

Le comité des fêtes espère que d'autres candidatures suivront... Aussi, n'hésitez pas le contacter, il se tient à votre disposition au cas où vous souhaiteriez le rejoindre.

« Devenir bénévole c'est devenir le héros de quelqu'un ! »

Bourse à l'enfance - Vide dressing

le 22 octobre, **le soleil est apparu** après un début de matinée un peu fraîche, mais qui pour autant n'a pas découragé les exposants qui s'étaient installés sur le parking.



Bourse à l'enfance - Vide dressing



Arbre de Noël



ÉCHO DE LA SAINTONGE

Cadeaux pour tous au Noël des enfants

SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE ET ROUFFIAC Malgré une météo difficile, les enfants et leurs familles sont venus nombreux samedi 16 décembre à la salle des fêtes de Saint-Sever-de-Saintonge. Initialement créé dans les années 1970 par le comité des fêtes, l'arbre de Noël des enfants est aujourd'hui cofinancé par les municipalités de Rouffiac et Saint-Sever et le comité des fêtes, qui assure l'organisation. Une soixantaine d'enfants, partageant déjà les bancs de la même école, se sont retrouvés à la salle des fêtes. Les plus petits étaient également présents, puisque tous les enfants, de la nais-

sance à l'âge où ils quittent l'école communale, avaient reçu une invitation, déposée par les « lutins du Père Noël ». Après un bref discours du maire de Rouffiac David Musseau, le Père Noël a fait son apparition et a distribué bonbons avant de procéder à la remise des cadeaux. Chaque enfant s'est vu offrir un jouet personnalisé, sélectionné en fonction de son âge. Les plus grands, du CP au CM2 ont reçu une place de cinéma. Après le traditionnel goûter avec galettes, chocolat et jus de fruit, Pierre Hervé, maire de Saint-Sever, a conclu cette fête de Noël par quelques mots.



Concours de belote

Bonne assistance pour cet après-midi Belote où **28 équipes se sont rencontrées**. La chance a souri à quelques uns et pour les autres ce sera pour l'année prochaine.

Bravo à tous.

Un lot a été remis à chaque joueur avec une intention particulière à la première équipe féminine.



PS: merci Richard tes crêpes ont été très appréciées.

La PAGE DE L'ARTISTE - Guy BESSIÈRE



Guy BESSIÈRE nous a fait l'honneur de nous accueillir.

Autodidacte, il peint depuis toujours par plaisir par loisir, au fusain, à l'acrylique et surtout à l'huile. Cadre retraité de la SNCF, il a participé et dirigé les activités de l'UAICF (Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français).

Au début rattaché au bureau Parisien où il s'occupait des peintres au niveau national avant de revenir à Saintes à la Cigale Charentaise.

La Cigale était située dans les anciens grands bureaux de La SNCF à Saintes, là où étaient regroupés les cadres, les maîtrises et tous les services concernant la SNCF.



Guy s'y rendait « pour voir un petit peu » dit-il et puis ...

« de fil en aiguille, je me suis retrouvé à prendre des cours là-bas. Ce n'était pas tellement des cours. C'était plutôt du relationnel pour savoir ce que les autres faisaient, ce que moi je faisais. Et puis il y a toujours une évolution on apprend toujours des autres et c'était surtout un accompagnement. Le rapport humain, le contact est beaucoup plus intéressant que de se retrouver seul »



La Cigale proposait un grand nombre d'activités ouvertes aux cheminots, mais pas seulement : danse, photographies, électrotechnique, patchwork... un éventail conséquent d'activité et la peinture bien sûr.

A la suite du décès soudain de son ami, **Guy Bessière sera élu à la Présidence de la Cigale Charentaise.**

Il organisera pour la SNCF, à Bourcefranc-le-Chapus notamment, un rassemblement national qui regroupait toutes les régions (Ouest, Est, Méditerranée...) et où chacune d'entre-elles présentait toutes ses activités. Ce qui lui a valu l'intérêt de son grand patron. En effet, il fut rapidement sollicité pour se rendre régulièrement à Paris au bureau de l'UAICF. Cela le conduira durant 7 à 8 ans à parcourir la France pour participer aux rassemblements lors des manifestations régionales annuelles et ce jusqu'à son départ en retraite.



Guy, très ouvert, ne se cantonne pas à un style unique, il laisse parler son pinceau au rythme de son inspiration.

Il nous présente humblement, parmi une centaine, quelques compositions, inspirées de la chasse, des fleurs, de la nature et autres paysages et dont certaines ont franchi les frontières.

Merci Monsieur Bessière de nous avoir reçu, présenté vos œuvres et ainsi partagé avec nous votre passion pour la peinture.



INTERVIEW - Jackie JOUSSON, Saint Séverin de naissance et de cœur

Jackie est né à Saint Sever en 1941, dernier d'une fratrie de 4, il a trois sœurs.

Mon père était natif de Montils dit Jackie, comme il refusait de travailler sur la ferme de ses parents, son père lui a demandé d'en partir. Commenant par faire des animations sur un bateau circulant entre Royan et Cordouan, il a ensuite trouvé un emploi dans une grosse entreprise du bâtiment "Chez Roginski". Sur ses temps libres, il travaillait chez les particuliers et le dimanche il vendait des bottes dans les halles du marché Saint Palais.

Jackie habitait Rue de la Tagnière, cette maison dont il est maintenant propriétaire, lui vient de son arrière-grand-mère maternelle.

Jackie se rappelle de sa première classe au 4, Rue de la Nougerée (en 1946), car c'était chez sa marraine, Madame Aubert. Mr et Mme Aubert avaient mis à disposition une partie de leur maison. Jackie dit que c'était en attendant que l'agrandissement de l'ancienne mairie soit réalisé. Dans le précédent trait d'union on voit que c'était la classe des petits, la mise à disposition a duré longtemps car un courrier du sénateur datant de 1940 refusait le projet d'aménagement (création de classe) du 77 rue de Saintonge. Pour Jackie, c'était une "salle à manger" dans laquelle trônait un piano, il se rappelle également d'un puits dans cette même salle. A la récréation, les enfants de cette classe unique se retrouvaient dans la cour, où un coq nain les poursuivait...

Jackie a poursuivi son école au 77 Rue de Saintonge où enseignait Madame Thomas. Il a un très bon souvenir de son institutrice, à cette époque, dit-il, il y avait un classement des élèves par ordre de réussite ainsi que le tableau d'honneur pour les meilleurs (les premiers voyaient leur nom, leur moyenne et leur classement inscrits sur un tableau affiché à la vue de tous), j'étais fier car je partageais la première place avec la fille de mon institutrice.

Monsieur Mercier fut son dernier instituteur, dans le bâtiment derrière la mairie actuelle. Lors des récréations, Jackie se souvient des parties de football qu'il faisait dans le champ près de l'école (à l'emplacement du parking de la mairie) avec ses copains de classe, mais il ne sait plus s'il avait des devoirs à la maison après l'école.

Il parle un peu des corvées comme le désherbage du potager, le glanage destiné à nourrir le poulailler (après les moissons, ramassage des épis de blé, de maïs...), car dernier de la fratrie, il a beaucoup moins participé que ses sœurs. Il se souvient pourtant qu'à l'automne, il s'absentait trois semaines de l'école car il partait avec sa mère faire les vendanges, une camionnette passait dans les villages assurant leur transport. Il aimait cette ambiance joviale, ces repas pris en commun, cette animation dans les fermes.



Buffalo Bill

Nous nous rappelons qu'à cette époque, il n'y avait pas de jouets, seuls les livres aidaient à développer l'imaginaire des enfants. Lorsqu'il raconte, on voit que Jackie était un enfant joyeux, intéressé par tout, imaginatif et volontaire, prêt à dévorer la vie. C'est ainsi qu'inspiré par Tarzan et William Cody dit Buffalo Bill, Jackie empruntait le vélo de son père pour retrouver son groupe de copains dans le bois des sablières où ils organisaient un affrontement des cowboys et des indiens. Pour rendre plus vrai ces combats, il avait découpé son cartable pour fabriquer un étui dans lequel il rangeait son colt en plastique, qu'il portait fièrement à la ceinture.

Jackie n'obtint pas son certificat d'étude. En sortant de l'école, à 14 ans, il embauchait pour travailler sur la ferme chez Quinault. Il avait une journée de formation obligatoire par mois, je me rappelle dit-il que j'avais appris les nouveaux cépages ainsi que les maïs hybrides...

Il n'y avait pas de jour de repos, excepté le jour de la foire de Saintes, le premier lundi de chaque mois. Le dimanche matin, pour quelques anciens francs, il allait nettoyer la cour de la ferme "chez Quinault" avec une branche d'ormeau fraîchement cueillie.

Jackie a également participé aux battages, il a suivi la "machine à battre" dans les fermes. C'était un travail harassant dit-il le grain obtenu était mis en sacs, ces sacs étaient montés à dos d'homme dans les greniers au-dessus des étables... la mécanisation n'était pas encore très développée, les semis, le binage, la récolte se faisaient également à la main.



LE GENERAL AILLERET AU 3 CORPS D'ARMÉE D'ALGERIE,
MARINE, SAHARA ET 5^E REGION AERIEUNE : " CESSEZ LE FEU
LUNDI 19 MARS A MIDI STOP INSTRUCTION POUR APPLICATION
CESSEZ LE FEU EXECUTOIRE MEME JOUR, MEME HEURE.
SIGNE GENESUP".

Texte du télégramme adressé par le G^{ral} Ailleret à ses troupes
pour leur donner l'ordre de cesser le feu à partir de lundi midi.

Jackie se remémore quelques expressions charentaises :

- *beucher* (bîner),
- *qu'étou qu'tu nigeasse ?* (qu'est-ce que tu fais dans le sens tu n'avances pas ?)
- *tais te don, ta goule m'en neu* (tais toi donc, tes paroles m'ennuient),
- *qu'étou qu'olé* (qu'est-ce que c'est ?)

ainsi que d'autres mots comme *les drôles, les cagouilles, les mojhettes, les poches* pour faire les courses, *grâler au soleil, un cheun, tantot, sincer, couniller, gauger, patter son gilet*

Même s'ils font partie de notre patrimoine, ces mots et expressions sont de moins en moins utilisées.

En 1960, Jackie entreprit de faire une formation au CIC de Saintes (Centre d'Initiation à la Construction), cette formation se faisait par modules pour apprendre tout ce qui permettait de construire une maison : maçonnerie, carrelage... après un mois d'apprentissage, il participait à la construction de maisons destinées aux cheminots.

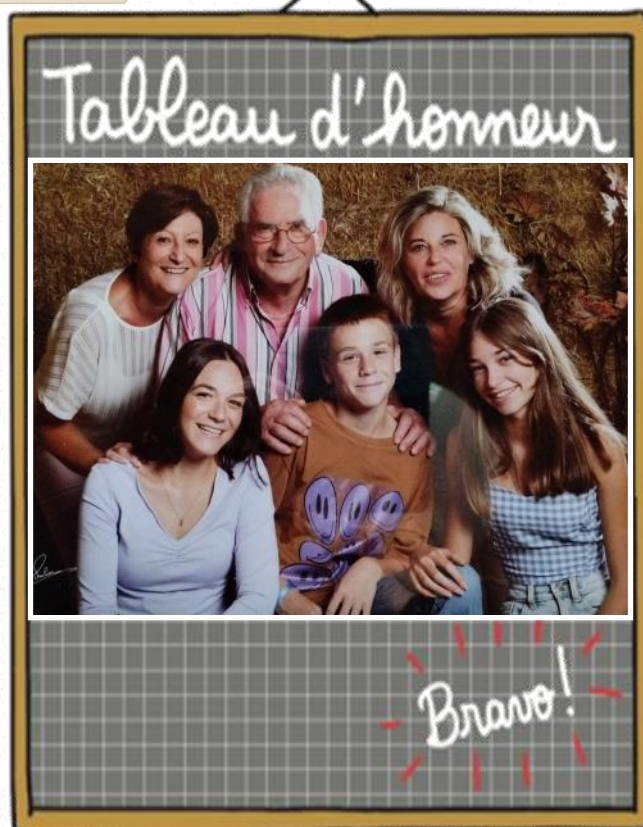
En 1961, Jackie est parti pour 21 mois et 10 jours, faire son service militaire à Marseille dans une branche de l'armée de terre nommée "le train des équipages". Ce fut un voyage extraordinaire lui permettant de découvrir la Côte d'Azur. Alors qu'il participait à un camp préparant son départ pour participer au conflit armé d'Algérie, les accords d'Évian du 18 mars 1962 eurent lieu instaurant le cessez le feu. Jackie eut alors pour mission l'accueil des Algériens fuyant leur pays qui arrivaient par bateaux au port de Marseille.

ORDRE A L'ARMÉE
Cessez le feu
à midi dans
toute l'Algérie



Démobilisé le 10 janvier 1963, un chef de district, chez qui travaillait son père, l'aïda à entrer aux Chemins de Fer Français. C'est ainsi que Jackie partit travailler en région parisienne :

- d'abord sur les voies ferrées à Clamart (92)
- Il prit ensuite un travail de livraison par camionnette à Saint Lazare (75), pour approvisionner en matériel les différents chantiers
- Refusant un poste dans la grande banlieue, il revint travailler sur les voies à Clamart
- Il passa un examen (au centre de formation de Saintes) pour entrer dans le secteur bâtiment des Chemins de Fer, reçu à cet examen il revint à Clamart (92) pour faire l'entretien des gares, des logements cheminots et des passages à niveau,
- il eut plusieurs mutations pour faire le même travail : à Grenelle (75), puis à Plaisir Grignon (78) enfin à Villepreux (78) où il fut nommé chef d'équipe (3 salariés). Il termina sa carrière en 1997, il avait 56 ans et 42 années d'activité. Il revint dans sa région en 2003



Jackie a deux filles Valérie et Karine qui lui ont donné trois petits enfants. Il est heureux de la vie qu'il a menée, si vous le connaissez un peu, vous savez que tout en simplicité, Jackie est une personne joviale, aimant plaisanter.... Regardant la vie en voyant le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide, il coule des jours heureux auprès de son Annick.

LE MONDE D'APRÈS - Le Développement durable

EN QUOI SOMMES NOUS TOUS CONCERNÉS ?

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »

Rapport Brundtland, commission sur l'environnement et le développement, ONU 1987

Face à l'ampleur de la crise écologique qui se profile le développement durable est une réponse de tous les acteurs de la société quels qu'ils soient.

Le développement durable repose sur quatre principes fondateurs

Le principe de solidarité entre les pays et les peuples, entre les générations actuelles et futures et entre les acteurs de la société civile, pose le problème du partage de l'ensemble des ressources naturelles de la planète ; ces ressources devant être consommées sans épuisement et en cherchant à les renouveler.

Le principe de précaution consiste à prendre les bonnes décisions pour ne pas causer de catastrophes irréparables pour l'environnement et la santé.

Le principe de responsabilité, corrélé au précédent, édicte le « pollueur-payeur » comme seul coupable des faits qui dégradent ou polluent l'environnement.

Le principe de participation de chacun est sollicité pour la réussite de toutes les actions nécessaires au développement durable.

Les principes clés du développement durable / Site de l'AFNOR

En quoi le développement durable est-il essentiel aujourd'hui ?

En 1800, 900 millions d'êtres humains vivaient sur terre. En 2020, notre planète sera peuplée par 7,8 milliards d'habitants. Cette forte croissance de la population s'accompagne d'une augmentation des demandes et des besoins de toutes sortes : alimentation, énergie, eau, matières premières... et d'une prise de conscience que les ressources de la terre ne sont pas inépuisables.

Nous sommes tous concernés par ex. 88% des français changent de portable alors que le précédent fonctionne encore, 93% des vêtements achetés et présents dans nos placards n'ont pas été portés l'an dernier... *source chiffres de l'ADEME*

L'économie circulaire

Par opposition à l'économie dite linéaire (utilisation de matières premières, production d'un bien même à usage unique, consommation ou non puis destruction) « l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à **augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources** et à **diminuer l'impact sur l'environnement** tout en développant le bien être des individus ».

ADEME (Agence de la transition écologique)

L'économie circulaire se définit par **3 grands domaines d'action** :

- **Offre des acteurs économiques/production et services**
- **Demande et comportement des consommateurs**
- **Gestion des déchets et recyclage**

et 7 piliers :

1. **L'approvisionnement durable** concerne l'extraction et l'exploitation des ressources naturelles et les achats durables ;
2. **L'éco-conception** vise à minimiser l'impact environnemental du cycle de vie des produits ;
3. **L'écologie industrielle et territoriale** consiste à optimiser les ressources sur un territoire ;
4. **L'économie de la fonctionnalité** privilégie l'usage à la possession ;
5. **La consommation responsable** vise à prendre en compte les impacts environnementaux des produits lors de l'achat ;
6. **L'allongement de la durée d'usage** consiste à réparer, réutiliser, vendre ou donner ;
7. **Le recyclage** permet de donner une seconde vie à nos déchets.

L'économie circulaire n'est pas qu'un concept théorique, elle est applicable au quotidien et a engendré de nombreux textes de loi, ex sur le tri des déchets, loi antigaspillage, loi de transition énergétique ...

L'économie circulaire et les consommateurs

Nombreux sont ceux d'entre nous qui de façon spontanée modifient leur mode de fonctionnement : en consommant mieux, en faisant appel aux productions locales, en gaspillant moins, en recyclant, en triant les déchets... mettant ainsi en pratique les principes prônés par l'économie circulaire.

Le comportement des consommateurs est un des trois piliers fondamentaux de l'économie circulaire. De nombreux exemples prouvent qu'une évolution certaine est amorcée dans ce domaine : le développement du reconditionné, la valorisation des déchets, le recyclage des matériaux, l'explosion du marché des vêtements d'occasion...

L'enjeu est alors de savoir **comment reprendre la main** sur nos consommations, nos modes de fonctionnement, en limitant au maximum les pratiques polluantes, sans exagération mais en agissant de façon vertueuse et respectueuse vis-à-vis d'autrui, de nous-même et de notre environnement ?

Pourquoi alors ne pas mettre en commun nos idées, nos expériences réussies ou non, nos ressources et tout ce qui peut contribuer à améliorer nos pratiques. Comment réparer, recycler, réutiliser ?

Selon la légende amérindienne du colibri des milliers de petits gestes peuvent beaucoup !



Etat Civil



Liste État-Civil pour l'année 2023 :

2 Reconnaissances :

9 Naissances hors commune dont :

- RAUD Albane née le 25-01-2023
- LANGEVIN Elodie née le 22-02-2023
- BATIME Amaury né le 27-04-2023
- DENAT Océane née le 17-05-2023
- PINET GUÉRIN Ambre née le 25-05-2023
- PLICHON Victoire née le 03-10-2023
- PINET Loan né le 05-10-2023
- COUTURIER Léon né le 04-11-2023



3 Mariages :

- PEQUIGNOT Kévin et BRÉAL Manon le 22-04-2023
- BRUGGEMAN Jason et PORTES Cécile le 27-05-2023
- MÉNARD Loïc et KNAAP Amélie le 30-09-2023

1 PACS :

- PINET--GUÉRIN Gérald et MONGE Lucie le 07-07-2023

5 Transcriptions décès dont :

- JAGUENAUD Gilbert décédé le 18-10-23
- CARPÈNE Marino décédé le 05-11-23
- FAVRE Jean-François décédé le 17-11-2023

1 Décès :

- ROULLEAU veuve TEXIER Monique décédée le 28-01-

Infos locale

Les activités de plein air vont pouvoir reprendre !
Vous pouvez dès à présent, prendre votre carte de membre pour l'année 2024
auprès de l'Union Sportive Tennis de ST SEVER

TENNIS CLUB ST SEVER DE SAINTONGE ANNÉE 2024

PRIX DES CARTES POUR L'ANNÉE :

	Carte Famille (soit 2 adultes + 2 enfants)	35€00
	Carte Adulte	20€00
	Carte Jeune (- 18 ans)	10€00
	Carte Scolaire (à St Sever)	Gratuite
	Clé Caution	10€00

LOCATION DU COURS :

10€00 de l'heure

Pour les non adhérents, une clé leur sera prêtée contre une caution de 15€00

INSCRIPTIONS :

À la Mairie ou à l'Agence Postale Communale de Saint Sever de Saintonge

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 8h30 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 13h30 à 18h30

Rappel des horaires de votre Agence Postale Communale



Située dans les locaux de la mairie
59 Rue de Saintonge.

17800 Saint-Sever de Saintonge

Renseignements au 05.46.95.82.36

**Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h 30 à 17 h 00.**

Kinésologue à Saint-Sever



Mme ONILLON Marie

votre nouvelle kinésologue
12, allée des Sablières
à ST SEVER
tel. 06.44.98.40.98

Nous sommes allés à la rencontre de Mme Marie ONILLON, cette bretonne originaire de Brest est arrivée en Charente Maritime en 2013 pour suivre son compagnon. Installés tout d'abord à Courcoury, ils sont arrivés à Saint-Sever en 2015.

Cette gymnaste de haut niveau qui a fait les beaux-arts travaillait dans la haute couture à Cholet. Puis elle s'est mise à son compte et a créé sa collection qu'elle vendait sur les marchés. Elle a ensuite travaillé pendant 2 ans et demi dans la sellerie nautique.

Enfin, elle se décide à changer de voie car cela ne lui correspondait pas. **Ce qu'elle désirait c'était : aider son prochain.** Elle a donc suivi une formation de kinésologue pendant 2 ans au centre de formation des Gonds. La kinésiologie est une pratique basée sur l'ostéopathie, la chiropractie et la médecine chinoise. Cette méthode permet un rééquilibrage énergétique du corps et du mental mais aussi des émotions. Elle est destinée aux adultes, aux enfants mais aussi aux animaux.

Mme ONILLON reçoit à son domicile mais peut aussi se déplacer pour les personnes à mobilité réduite. Lors de notre entretien nous avons découvert une jeune femme pleine d'énergie, gaie et avec un sourire merveilleux.



*Mairie
de
Saint-Sever de Saintonge*

59, Rue de Saintonge 17800

Tél. / répondeur : 09 77 08 17 65

Tél. / Fax: 05 46 91 02 65

Messagerie : mairie@stsever17.fr

Chez nos voisins

ROUFFIAC

Un dispositif pour
« renforcer la solidarité »



L'Heure civique est mise en place à Rouffiac, N.I.

Dépannage

Tout au long de l'année, et en particulier en cette période pluvieuse et ventée, vous pouvez être confrontés à des incidents sur le réseau électrique et à des situations dangereuses.

Comment être informés ou signaler une panne ?

Comment signaler une situation dangereuse ?

enedis

Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

09 726 750 17

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ? N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.



Calendrier des manifestations

DATES	ÉVÈNEMENTS	ORGANISÉ PAR
Samedi 17 février	Assemblée générale	USSS Pétanque
Samedi 24 février	Repas Choucroute	Aînés Ruraux
Samedi 6 avril	Repas Entrecôtes	Comité des Fêtes
Lundi 8 avril	Concours de pétanque 1/2 finale Dépt	Aînés Ruraux
Mercredi 1er mai	Concours de pétanque Brin d'aillet	USSS Pétanque
Samedi 18 mai	Concours de pétanque + Repas	Aînés Ruraux
Samedi 25 mai	Rando pédestre (à ROUFFIAC)	APE St Sever – Rouffiac
Dimanche 2 juin	Descente de la Charente	CDA
Samedi 15 juin	Repas Entrecôtes	Aînés Ruraux
Samedi 29 juin	Fête de l'Ecole APE St Sever - Rouffiac	APE St Sever – Rouffiac
5, 6 7 Juillet	Tournoi Mon Poker Club	MPC ST Sever
Samedi 13 juillet	Repas Sardinades	Comité des Fêtes



Le Comité de rédaction de la cellule communication, vous informe que les **FLASH INFOS** sont supprimés. Il a été décidé en conseil de ne publier que trois **TRAIT d'UNION** au cours de l'année.

Les publications se feront aux alentours :

- ⇒ du 10 février
- ⇒ du 10 juillet
- ⇒ du 30 octobre

Chaque jour **Aniéta et Yann** vous accueillent avec le sourire dans votre commerce de proximité.

Faites y aussi une pause café !



Horaires d'ouverture
LUNDI : 7h - 13h
Du MARDI au VENDREDI 7h-13h & 15h - 20h
SAMEDI 8h - 13h & 15h - 20h
DIMANCHE et jours fériés 8h - 13h



Qu'est-ce qu'on mange ?



Pensez au PLAN B !

Michael Mougin

Vous accueille chaque vendredi soir
Parking salle des fêtes.

CASA della PIZZA tel. 06.62.16.77.50



N° 70/FÉVRIER 2024

Direction de la publication : M. Pierre HERVÉ

Rédaction /mise en page :

Lucette BARBAUD – Aline BIDARD – Brigitte LECLERC – Dominique MONDIN

Jean-Pierre PEQUIGNOT – Nathalie TRICOIRE – Véronique DELIONS

Dépôt légal Février 2024

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique